



L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZÉ

29

OCTOBRE 1998

Participation : 10 F

Le mot du Président

Nous voici donc à la veille de notre vingtième anniversaire. C'est en effet en l'an 1979 que se tint à la mairie la première réunion de Rezéens intéressés par l'histoire locale et la défense du patrimoine. Officiellement, l'Association ne naquit qu'en 1982, mais c'est bien la première date que l'on doit retenir. Quatre personnes, siégeant encore au Conseil d'Administration (Mmes Lecoq et Proust, MM Kervarec et Vince), étaient de cette première réunion. Parmi nos adhérents, nombre sont aussi concernés.

Alors voilà ! En Conseil d'Administration, nous avons décidé de sortir des sentiers battus et d'organiser pour l'an prochain une excursion liée aux préoccupations de nos adhérents. On sait combien nous tenons à la mise en valeur du patrimoine hérité de l'époque gallo-romaine. Allons donc voir ce qui s'est fait ailleurs. Nous avons pensé à Jublains, localité de la Mayenne située à l'Est de Laval, le site gallo-romain le mieux conservé de l'Ouest avec des éléments en élévation encore importants, en particulier son exceptionnelle forteresse, mais aussi son temple, ses thermes et son théâtre.

Jublains était Noviodunum, la capitale des Aulerques Diablintes. Ce ne fut plus, après la chute de Rome, qu'un très modeste village ou bourg éloigné de toute agglomération importante, d'où la conservation, exceptionnelle pour l'Ouest, de structures importantes.

Un musée a été construit à proximité immédiate de la citadelle sans nuire à celle-ci. Nous pourrions le visiter ainsi que les divers monuments. Au retour, nous pourrions passer par Entrammes. On y verra que la nef de l'église n'a fait que réutiliser le bâtiment des thermes gallo-romains avec, en particulier, la réutilisation du mur nord sur 8.50 mètres de haut.

Donc, voilà un beau projet que nous prévoyons pour le printemps. Nous en parlons d'ores et déjà



LA BAUCHE THIRAUD (PHOTO S. LERAY)

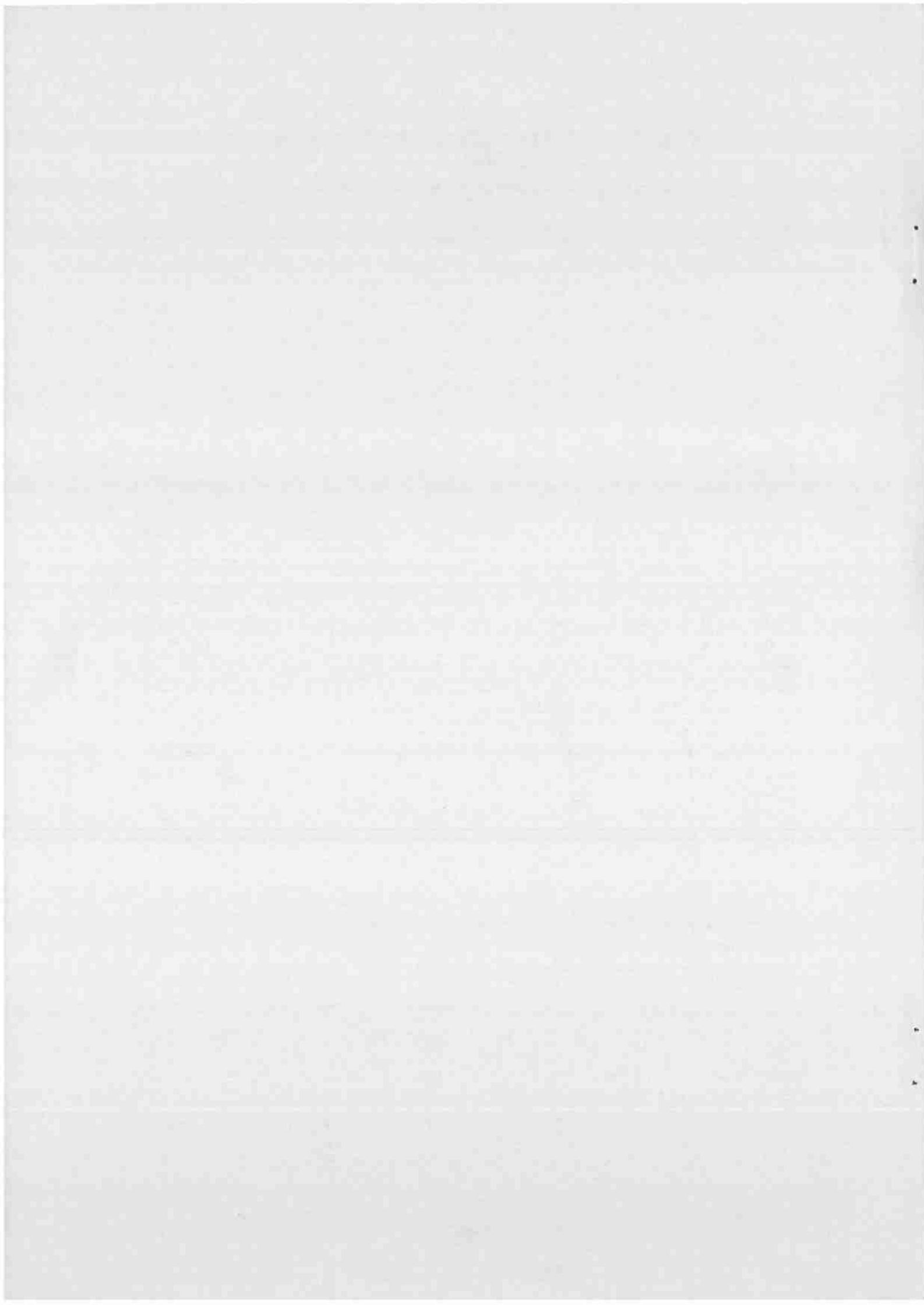
pour que chacun prenne ses dispositions et que nous sachions si le projet peut être maintenu. Un car de cinquante personnes pourrait être envisagé, ce qui reviendrait à moins de 150 F par personne, tous frais compris (on amène son pique-nique). Inscrivez-vous* donc déjà pour le principe afin que nous sachions sur combien de personnes nous pouvons compter. Evidemment, cela se ferait un dimanche (vers avril). Alors, nous comptons sur vous. Vos conjoints sont les bienvenus. Nous comptons sur vos réponses.

LE PRÉSIDENT - M. KERVAREC

* au siège de l'Association (voir dernière page)

SOMMAIRE

	Pages
<i>La société rezéenne de 1582 à 1628</i> (S. BRIAND)	3
<i>Les châteaux à Rezé</i> (H. PROUST)	8
<i>Le Château de la Bauche Thiraud</i> (H. PROUST)	11
<i>La vigne dans la toponymie</i> (M. KERVAREC)	20
<i>Une famille rezéenne : les Marchais III</i> (Y. VINCE)	23
<i>Eglise Saint Pierre (suite)</i> (S. BRIAND)	28



LA SOCIÉTÉ REZÉENNE VUE À TRAVERS LES REGISTRES PAROISSIAUX DE 1582 À 1628

● ACTES DE BAPTEME

Les Registres Paroissiaux sont des instruments très précieux pour tous ceux qui font des recherches généalogiques ; mais pour ceux qui s'écartent un peu de la généalogie, ils sont une source de renseignements, certes incomplets mais non négligeables, sur la manière dont a été organisée la société aux XVI^e et XVII^e siècles. Les actes n'étaient pas rédigés comme de nos jours, selon des cadres préétablis, mais laissés à l'appréciation des recteurs qui y consignaient les renseignements qui étaient à leurs yeux importants.

A la lecture des Registres Paroissiaux apparaissent les différentes classes de la société d'alors et les rapports qui s'établissaient entre elles.

Comme toutes les sociétés, celle de Rezé était hiérarchisée. Il y avait peu de familles de haute noblesse : on trouve seulement un François de la Tribouille, Sieur du Chesne et du Préau. Les Monti, futurs Comtes de Rezé, vivaient essentiellement à Nantes et leur nom n'apparaît que très rarement dans les registres à cette époque. Ce sont les "gens de robe" qui semblent tenir le "haut du pavé" ... avec quelques commerçants.

Les grandes demeures qui existent encore — ou dont les noms sont parvenus jusqu'à nous — étaient déjà construites : la "Troquardière" était habitée par Claude Brossard, Lieutenant Général pour le Roy au Présidial de Nantes, Julien Poulain était Sieur de la Houssais en 1595, Martin Heurtin était propriétaire de la Balinière, Jehan Guiheneuf et sa femme Louise de Callart étaient Sieur et Dame de Lesnaudières (les Naudières), Les Roquartz occupaient les Chalonniers (Château de Rezé), Macé de Barbère était Sieur de la Beauche-Tireau, Philippe Guillou habitait la Rousselière, située à Vertou, à la limite de

Rezé.

A la lecture des registres, une première constatation s'impose : les professions ne sont que très rarement indiquées sur les actes de baptême. Il y a sélection ! Ont droit à la mention ceux qui exercent une activité qu'on qualifierait aujourd'hui de "juridique", les militaires, les marchands et les artisans. La qualité de serviteur de grande famille devait constituer un "plus" car elle figure souvent sur les actes de baptême. On ne trouve pratiquement pas les mentions : "pêcheur" et "laboureur" alors que ceux-ci étaient de loin les plus nombreux.

● PROFESSIONS JURIDIQUES

9 PROCUREURS AU PRÉSIDIAL DE NANTES (les charges, à l'époque, étaient achetées) : Michel Marteau, Gilles Landais, Guille Chesnard, René Guesdon, Jean Leroy, Etienne Durandea, Jean Blanchard, François Lebigot, Pierre Basille.

5 NOTAIRES : Claude Landais, Mathurin Michel, Jean Aubin, Guille Agaisse, Vincent Pouetard.

2 AVOCATS DE LA COUR : Claude Genesse et René Espadin, Sieur de Belestre.

2 GREFFIERS : Mathurin Michel, qui était aussi notaire, et Etienne Ollive.

● DES REPRESENTANTS DES AUTORITES

Lucretse de Barbere, commissaire à la Chambre des Comptes de la Paye.

Charles Le Meneut, conseiller de la Chambre des Comptes de Bretagne.

Claude Brossard, lieutenant général pour la Royauté au Siège Présidial de Nantes.

Pierre Carpentier, conseiller et président de la Cour au Parlement de Bretagne.

Anthoine de Lonigan, chevalier de l'Ordre de Roi, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, lieutenant de M. le Sire de Montbasson en le duché de Nantes.

● DES ADMINISTRATIFS

Anthoine Galopin, huissier des Eaux et Forêts en Bretagne.

Sylvain Hardouin, collecteur des Finances de Bretagne.

● DES MILITAIRES

Jean Brossard, sieur du Plessis, capitaine du Château de Pillemy (sans doute Pirmil).

Jean de Gratelon, enseigne au régiment de Mgr. de Vendôme.

3 sergents royaux : Michel Peraud, François Bureau, Jullien Agaisse.

1 sergent de la Vicomté de Rezé : Simon Lemerle.

1 canonier à la ville de Nantes dénommé Deschamps.

● LES METIERS REPERTORIÉS SONT LES SUIVANTS :

Apothicaire	André Dubreuil
Batelier	Jean Eperlin
Boulangier	Clément Bougard
Chirurgien-Barbier	Henri Desgatz
Cordonniers	Jean Chesnard, Jean Joulain, Denis Chesnard, Nouël Lesage, Claude Patron
Charpentier de marine	Lucas Pichaud
Charpentier	Jacques Blayse
Chaudronniers	Pierre Clergeaud, Robert Bourjoie
Cordier	René Perin
Cloutier	Pierre Nouet
Maréchaux	Jean Philippe, Pierre Douau
Selliers	Michel Bonnet, Pierre Lucas
Tisseurs en linge	Pierre Moreau, Jean Raffin
Tailleur de draps	Martin Darouet

● PARMI LES PROFESSIONS FEMININES, on peut relever :

Maîtresse gardienne d'enfants : Hilaire Nicolon.

Maîtresse commère servant de sage-femme : Michelle Cogu

Couturière : Julienne Bonnet

● LES MARCHANDS

Ils sont nombreux mais il n'y a pas toujours de précisions quant à leur activité.

Pierre Delamotte et Gilles Couillaud : bouchers

Jean Cappel : marchand cuvier

Gabriel Garnier et Hugues Lefebvre : marchands pelletiers

Jean Delebeaupin et Henri Aubin : marchands corroyeurs

Martin de Quild : marchand de toiles

Jean Egonneau : commerçant d'ardouaises

2 marchands vinaigriers de la Fosse (Nantes) ont été parrains à Rezé : Jean et Etienne Dutertre. On peut également noter un marchand pintier (!) : Félix Rapon.

● SERVITEURS

François Henri était serviteur et laquais de Jean Guiheneuf et sa concubine, aux Naudières.

Bonne Blondeau, Ollive Briand, François Garnier, Jacqueline Moreau, Pierre Robinet, étaient serviteurs aux Chalonniers.

Jacquette Macquereau était fille de chambre de Melle de Monti.

Telle apparaissait donc, à travers les Registres Paroissiaux, la composition de la société rezéenne entre 1582 et 1628 ; mais la lecture des actes de baptême permet également de se faire une idée des rapports existant entre les différentes classes.

L'assistance, lors de la bénédiction d'une cloche, le 16 juillet 1607, permet de déterminer les personnes formant alors la "haute société" de Rezé : le parrain était Jean Brossard, la marraine Anne Brossard, femme et compagne de François de la Tribouille, Sieur du Preau. Ont également signé : un Rouille et deux Sauvaget, vraisemblablement des juristes, un Ollive qui devait être procureur, un Pouetard, sans doute de la famille des notaires et un Desgatz qui devait être marchand.

Fait intéressant, le fondateur de la cloche était présent ; il s'appelait Jehan Bouyer et venait de Lorraine. Il est dommage qu'il n'y ait eu aucun détail sur la fabrication de la cloche. Si elle est venue de Lorraine, son acheminement a dû donner lieu à de nombreuses péripéties qui malheureusement restent ignorées.

L'étude des parrainages montre que les nobles, à cette époque du moins, n'étaient parrains (et marraines) que d'enfants nés dans des familles de même rang. Par contre, les membres des professions juridiques et les marchands étaient très souvent parrains d'enfants de milieux "inférieurs". A de nombreuses reprises, on trouve les noms d'Antoine Rouille, procureur et de sa femme Marguerite Marteau, Pierre Sauvaget — peut-être marchand — et sa femme Marguerite Marteau (est-ce la même que la précédente ? s'était-elle remariée après veuvage ?), Pierre Sauvaget et Ollive Ollivier, Jean Agaisse et Gillette Desgatz.

Dans les classes "inférieures", comme de nos jours, les parrains et marraines appartiennent le plus souvent au cercle familial, mais également au milieu professionnel, surtout chez les marchands. Pont-Rousseau, Pirmil, les "Ponts", la rue de Vertais et la Fosse à Nantes, constituaient une "zone" commerciale. Les parrains des enfants des marchands de Rezé étaient souvent des commerçants de ces quartiers.

L'étude des actes de baptême permet de constater quelques mouvements de population bien que les moyens de déplacement d'alors n'étaient pas aussi faciles que de nos jours. Beaucoup de parrains (et marraines) venaient des paroisses limitrophes : Bouguenais, Saint-Sébastien, Vertou, Nantes (Sainte-Croix, Saint-Denis, Saint-Nicolas, Sainte-Radegonde, Saint-Jacques) et, un peu plus loin, Château-Thébaud ou bien Machecoul.

Enfin, mais ce sont des cas exceptionnels, on trouve comme parrains : Jean Piron, natif de la paroisse de Villedieu en Normandie, un Jullien Gereux, paroissien de Martigne, près le Mont-Saint-Michel, un Pierre Douillard, dont les parents sont de Coutances en Normandie. Des Irlandais ont séjourné à Rezé puisque, le 21 mai 1606, a été baptisée Marie Lenardcamart du "Pays d'Irlande".

Quelques indications filtrent à travers les actes paroissiaux sur les mœurs de l'époque. Les filles mères étaient sujets de réprobation ; les enfants de concubins, par contre, étaient accueillis comme les enfants légitimes et il était même mentionné sur l'acte que les parents étaient mariés mais chacun de leur côté ! Les enfants avec les servantes n'étaient pas rares : on peut, par exemple lire, le 9 juin 1625, qu'a été baptisée Mathurine, fille de Jean Ollive demeurant à Nantes et d'Etienne Allain, sa servante.

Le récit d'un viol figure parmi les actes de baptême : le 2 juillet 1610, a été baptisé Martin, enfant de Michelle Cassart, servante d'Etienne Dutay, violée par un inconnu "passant son chemin" alors qu'elle gardait les vaches aux îles Boucheteau.

Anecdote cocasse : le 14 novembre 1624, a été baptisé Mathurin "enfant d'une femme more du Pays Moricquo" laquelle avait nom Catherine et aurait dit ne savoir qui était le père.

Bien que la condition de "pêcheur" ne soit que très rarement évoquée dans les registres, il serait dommage de ne pas l'évoquer car les pêcheurs représentaient à l'époque une partie très importante de la population rezéenne. Ils ne dépendaient pas de la Vicomté de Rezé mais étaient vassaux de la Seigneurie Royale du Pont. Ils formaient une communauté soudée puisque, à plusieurs reprises, un peu après l'époque étudiée, ils ont émis des revendications collectives. C'est ainsi qu'en 1653 et 1673, ils réclamèrent le droit de pêcher en Loire depuis la Pierre d'Ingrandes jusqu'à Pierre Augé sans tirer leurs filets à terre. En 1672, ils formulèrent une requête au Parlement contre les Dames des Couëts (le Couvent), Henri Chahu, les héritiers du Sieur Trebillard et autres possesseurs d'échelles et runcs en Loire qui voulaient troubler l'exercice de leur droit de pêche.

Il faut ajouter que certains pêcheurs, surtout à la Haute-île, avaient le privilège d'être "monnoyeurs" à la Monnaie de Nantes qui se

trouvait au Bouffay. C'était une activité épisodique, peu rémunérée, mais qui présentait l'immense avantage de les exonérer d'impôts ; c'est dire si elle était recherchée !

En conclusion, on peut dire que la société rezéenne de l'époque devait être comparable à celle des autres paroisses. Comme partout ailleurs, les conditions de vie des humbles devaient être très dures. Beaucoup des métiers exercés alors n'existent plus. Si les conditions matérielles se sont beaucoup améliorées au cours des ans, il n'est pas certain qu'il y ait eu beaucoup de modifications dans les relations humaines. Il y a toujours des riches et des pauvres ; les contacts privilégiés s'établissent presque toujours dans le cadre familial ou professionnel ; l'union libre était déjà admise et les gens se déplaçaient autant que les moyens de l'époque le permettaient.■

S. BRIAND.

Nous utilisons dans nos recherches la liste des propriétaires imposés (de 1882 à 1917) d'après le nombre des portes et fenêtres. Là encore seul figure comme château la demeure des Monti avec trois portes-cochères, une maison comportant 40 ouvertures imposables, un pavillon (démoli en 1903), une chapelle.

A la Balinière, propriété Jamin-Leglas, en 1902, un pavillon avec 5 ouvertures, une maison 56 ouvertures.

Combien d'"édifices construits pour servir d'habitation à l'homme" (5) portent le nom général de maison ? Jusqu'à la petite "maison noble" appelée aussi "manoir" ? Dans le bon usage lexical le manoir comporte un "logis" dans lequel s'abrite la famille du seigneur, une "métairie" où vit le métayer, les dépendances comprennent : les "écuries" pour les chevaux, les "étables" pour les bovins, parfois un "colombier" où nichent les pigeons ; enfin une chapelle.

Mais qu'est-ce qu'un pavillon quand ce n'est pas une aile du château ? un petit bâtiment

isolé ? une maison située dans un parc ou un jardin ? Cela peut prêter à confusion, ainsi dans l'article sur le château de Praud avons-nous noté comme propriétaires successifs messieurs Talva et Gueudet, or ils habitaient à Praud un "pavillon" (5 ouvertures imposables) alors que dans la suite de nos recherches nous avons découvert Dupont François-Ferdinand, suivi de Biette Alexis rue du Calvaire à Nantes (1895) propriétaires à Praud de la maison du Bordier (17 ouvertures) une maison (39 ouvertures) et une chapelle. Une vérification au cadastre prouve en effet que les deux derniers cités étaient bien propriétaires du château, contrairement à ce que nous avions cru. ■

H. PROUST.

(5) Larousse du XXè s.

LES CHATEAUX A REZE

LA BAUCHE-THIRAUD

Le domaine rural du manoir de la Bauche-Thiraud a fait l'objet d'un article de M. Kervarec dans le bulletin n° 3 de l'Ami de Rezé (février 1985). *"C'est là, disait-il, une des plus vieilles bâtisses de Rezé (...) la plus ancienne demeure au sud de la commune, qui mériterait en conséquence d'être protégée."* Il semble que le transfert du magasin Leclerc de la route de la Rochelle menace sérieusement cette construction.



Vestige de la forêt de Touffou : le bois des Poyaux

Le nom de Bauche ou bosche signifie en vieux français bois, taillis. Il est la plupart du temps suivi du nom du propriétaire. La seigneurie créée en 1522-23 (1) fut propriété de Talbot jusqu'en 1540 puis de Thiraud. Dans les "Archives de la Loire Inférieure" nous trouvons : lieu franc de la Bauche Talbot ou Tireau possédé par Marc de Barberé écuyer, sieur de la Bauche et consort 1553 ; André Berthelot 1555 ; Perrine Tireau femme de Marc de Barberé 1575 ; Jean Viau de la Chotardière écuyer (1673), Armand du Pé (1680), de Lep Maison (1701) ; Louis Antoine de Bruc Montplaisir, marquis de la Guerche, titre dont il a hérité à la mort de son frère aîné Louis François de Bruc, mort sans descendance à Saint Père en Retz (1763),

conseiller d'Etat, procureur des Etats de Bretagne (1777).

La seigneurie de la Bauche dépend à l'origine de celle de Touffou et des ducs de Bretagne. La forêt de Touffou à cette époque couvre le sud de notre commune actuelle et une partie des paroisses de Pont Saint Martin, Bouguenais, Saint Aignan, Brains, de Bois du Bignon, de Vertou, d'Aigre-feuille, de Montbert et de Château-Thébaud (2).

Nous en avons conservé une parcelle : le Bois des Poyaux qui forme un îlot boisé dans la campagne.

Après le traité d'union de la Bretagne et de la France (1532), la Bauche dépend du roi de France. A la Révolution (1789), elle appartient toujours à la famille de Bruc Montplaisir. Gens riches, ils paient le plus d'impôts dans la commune après les Monti et de la Bretesche (la Maillardière en Vertou) ; ils sont cultivés, ont des représentants dans les chambres de lecture. Le marquis Antoine Louis réside à Paris, son fils Marie-Auguste (1787-1844) habite la Bauche avec sa mère.

(1) et (2) Dictionnaire des titres du comté nantais

"Ils ont exercé débonnairement leur justice seigneuriale ce qui leur vaudra de n'être pas trop malmenés" (1) par la tourmente révolutionnaire et d'être en 1810 en mesure de racheter le château de leurs ancêtres Bruc en Guéméné-Penfao. Jusqu'en 1827, Marie-Auguste de Bruc figure sur la liste des propriétaires les plus imposés de la commune en seconde position, toujours après de Monti (son nom orthographié Debruc). Il a épousé le 20 avril 1814 à Rennes Olympe Le Corgne de Launay.

En 1835, la Bauche appartient à Le Moigneau. De 1846 à 1860, le propriétaire en est Ernest, François, Paolin, Théodore de Cornulier-Lucinière. Malgré un passage assez court à Rezé, la personnalité d'Ernest de Cornulier mérite qu'on s'y attarde. Il est né à Nantes le 4 janvier 1804. Pendant la Révolution son grand-père Jean Baptiste Benjamin seigneur de Lucinière a émigré à Jersey ; son père Jean Baptiste Théodore a émigré à Worms, suivi les troupes du prince de Condé, participé à l'expédition de Quiberon si bien que le

domaine de Lucinière a été vendu comme bien national. Amnistié, Théodore de Lucinière a racheté, échangé, entrepris la reconstitution du patrimoine familial ; mais le 25 avril 1824, il est mort subitement à l'âge de 54 ans. Le jeune Ernest de Cornulier a été mis tout jeune au collège à Nantes ; à 15 ans il est entré à l'école de la marine à Angoulême ; il a embarqué en 1819 sur le premier vaisseau de ligne affrété à la Restauration : le "Colosse" et a participé en 1823 à la guerre d'Espagne.

A la mort de son père, accablé par le désastre financier du château de Lucinière qui doit à nouveau être vendu, il entreprend d'écrire l'histoire de sa famille tout en réglant la succession et dirigeant les affaires communes jusqu'au mariage de ses frères. Au moment de la chute de Charles X, Ernest de Cornulier est enseigne de vaisseau, bien que légitimiste il reste à son poste ; il sera nommé directeur de l'observatoire de la marine à Lorient.

 (1) CGO n° 30. Malestroit et Bruc. Eloignement et rapprochement à travers les siècles (Jean de Malestroit)



C^{te} E. DE CORNULIER-LUCINIÈRE
 Lieutenant de Vaisseau
 1834

Outre la généalogie de sa famille, Ernest de Cornulier a écrit plusieurs livres, concernant l'amélioration des tactiques militaires ou l'emploi des instruments de navigation, ainsi qu'un "Dictionnaire des seigneuries et terres du comté nantais".

L'intérêt architectural des manoirs et autres demeures anciennes s'accompagne de celui que représente leur rôle dans l'histoire, et l'activité des hommes qui y ont vécu attire plus notre attention que la liste de leurs noms. *"Les renseignements qu'on possède sur les familles sont inégalement répartis : pour les uns la succession des propriétaires est assez bien connue, tandis que le sort des autres est à peine indiqué ..."* (1) Incertitudes résultant également des homonymies et des variations de l'orthographe : ainsi nous trouvons la Bauche Tireau, Tirault, Tiraut, Thiraud de nos jours Tiraud. La même famille noble possède successivement ou simultanément plusieurs domaines, soit par acquisition, soit par alliance, c'est ainsi que nous verrons aux Naudières, Jean Baptiste Toussaint de Cornulier (branche de Boismaqueau) et plus tard à la Bauche Tiraud Ernest de Cornulier (branche de Lucinière). C'est après sa retraite en 1843 que celui-ci s'installe à Rezé.

Cornulier (de). — Anetz, la Bauche-Tiraut, Beaulieu, la Bérangerais, le fief Bérard, le Boisbenoît, le Boismaqueau, le Boistaney, Bonbusson, la Bourdinière, Bourmont, le Branday, les Bretaudières, la Caraterie, la Chabocière, Châteaufremont, Clermont, la Cloutaie, l'Esnaudière, Fayau, la Gazoire, la Guillebaudière, la Haie en Sainte-Luce, la grande Haie, la Héronnière, la Herpinière,

Jasson, la Lande, Longlée, Lorie, Lucinière, Malnoe, Maumusson, le Meix, Montrelais, Montreuil, la Moricière, la Motte en Trans, la Motte-Grimaud, le Moulin-Etienne, Nais, la Naullière, le Pesle, Pinglou, le Plessis du Pont-Saint-Martin, la Poëze, Rezé, la Roche-en-Nort, la Rochepallière, la Rondellière, Rozabonnet, la Sionnière, la Touche de Nozay, Toulan, Tristan-des-Landes, Vair, la Vannerie, le Vernay, la Villatte, le Vivier, la Vrillière. (2)

Aux élections du 12 juillet 1846, Ernest de Cornulier entre au conseil municipal. Il est comme Sarrebourse d'Audeville un fervent légitimiste. Le maire J. Delaville-Leroux est remplacé après la révolution de 1848 par un maire républicain Arsène Leloup ; Ernest de Cornulier se maintient jusqu'aux élections municipales au suffrage universel du 30 juillet (3).

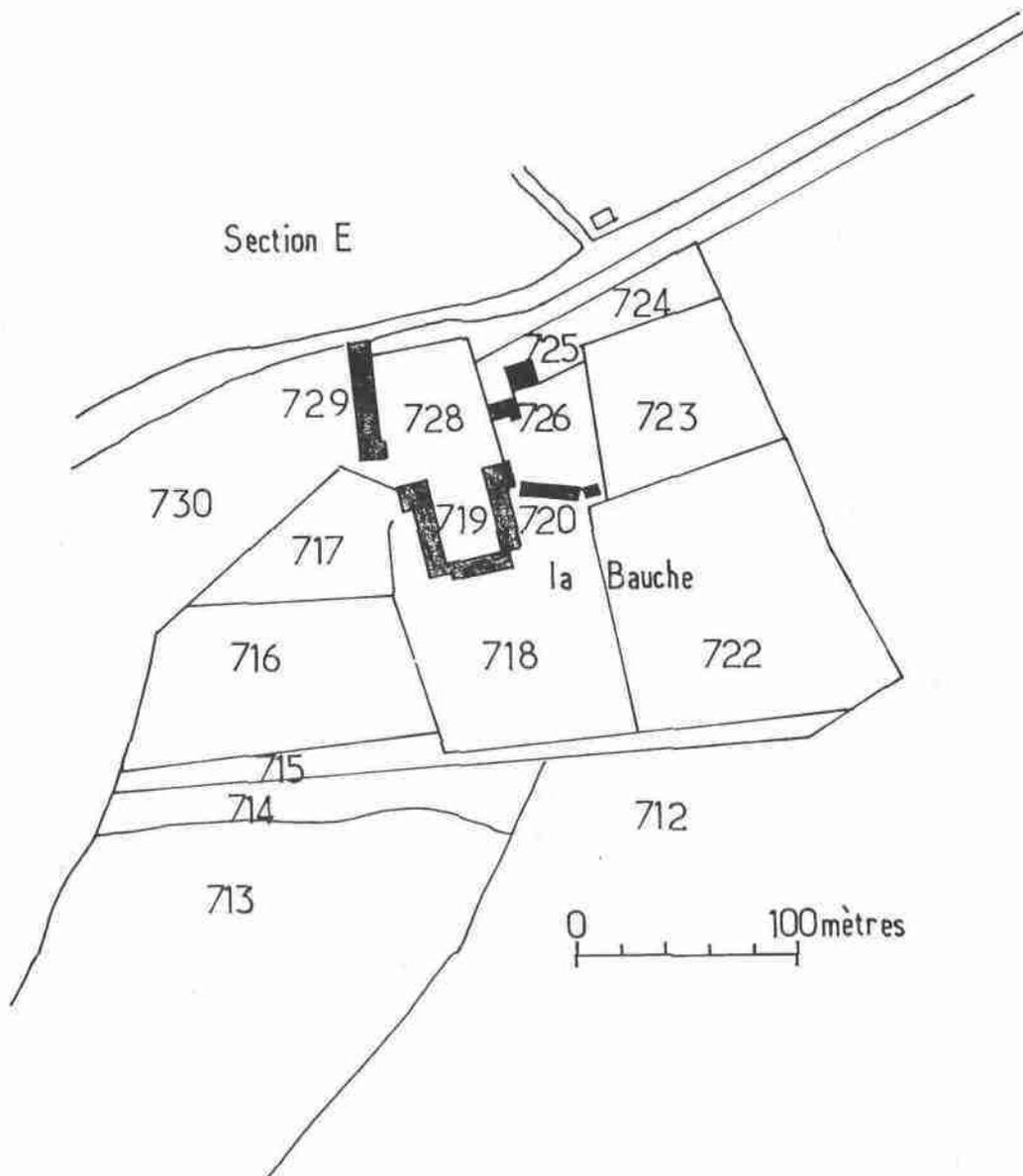
Il avait épousé à Orléans le 16 juillet 1833 Charlotte-Eugénie Edmée Elise de la Barre dont il eut une fille, il est mort à Orléans le 26 février 1893.

La Bauche Tiraud appartiendra encore à Benjamin Lamy (1869), à Louis François Guichet habitant quai du port Maillard à Nantes (1883), à Jules Béraud aîné puis à sa veuve (1903), à Paul Pied représentant de commerce place du Bouffay (1904).

(1) E. de Cornulier
(2) E. de Cornulier. Extrait du Dictionnaire des seigneuries et terres du comté nantais.
(3) Y. Vince. Histoire municipale



Le Logis - Etat actuel

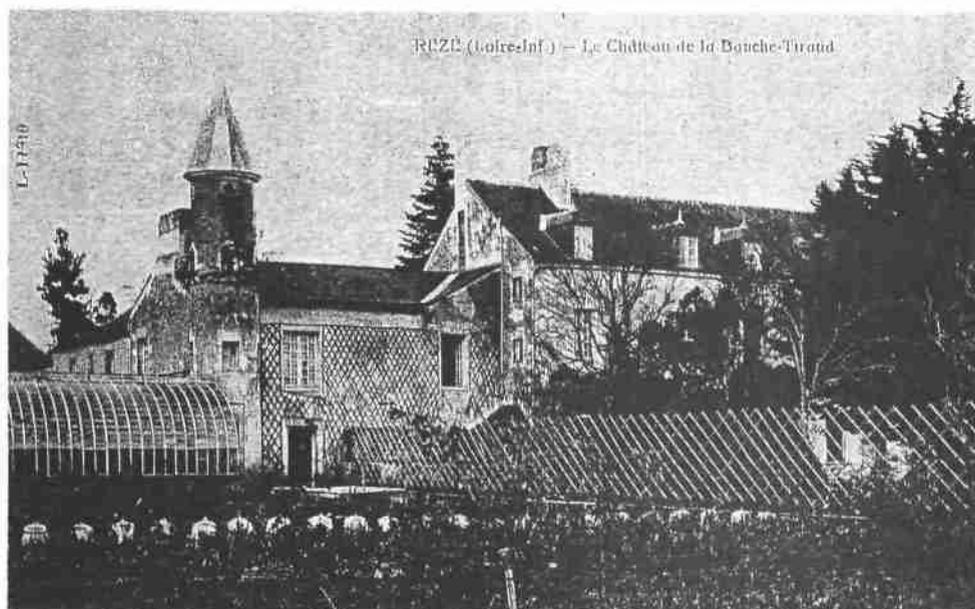


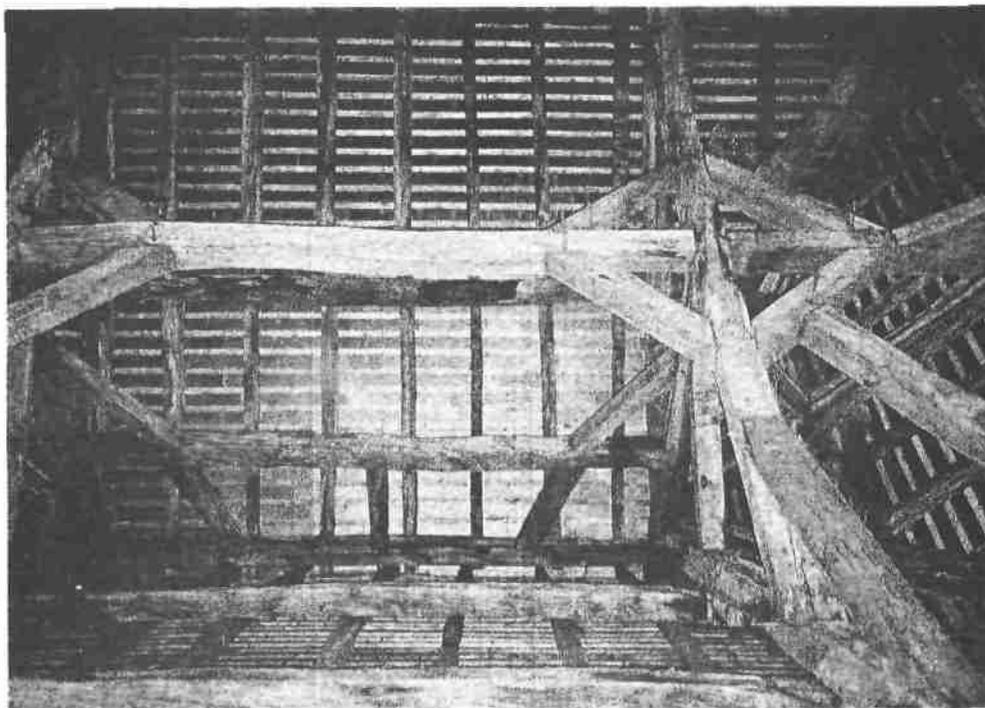
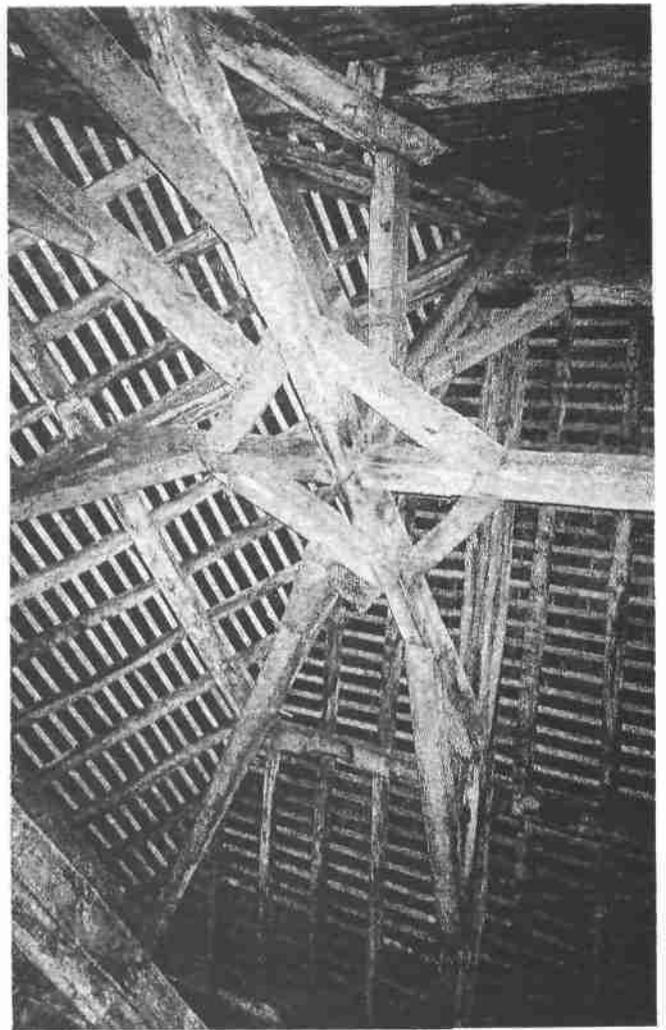
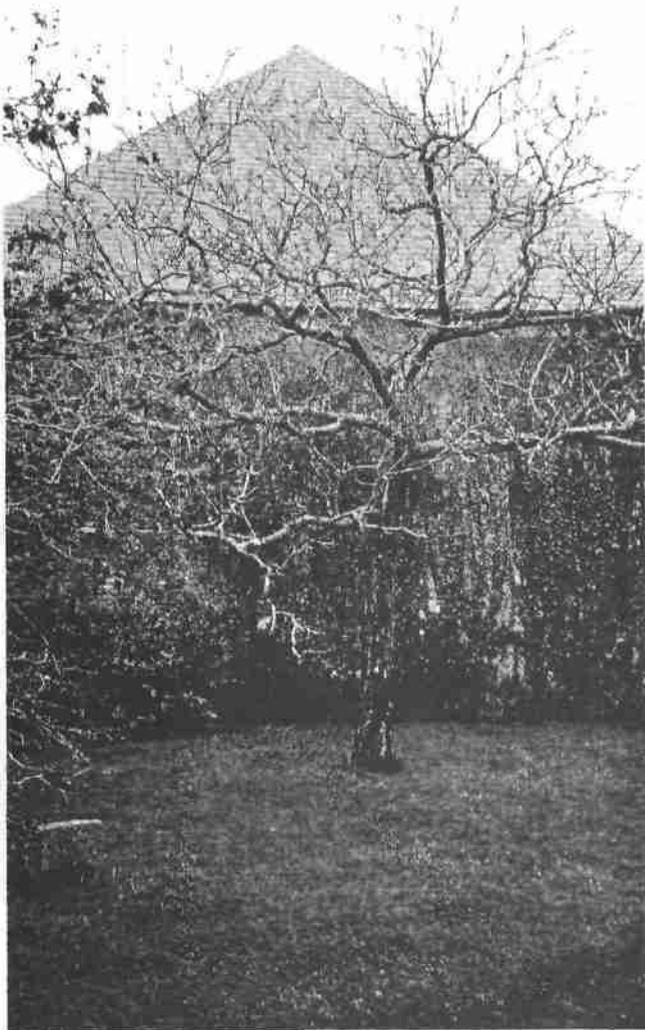
Le manoir de la Bauche se présente à l'heure actuelle comme une grosse exploitation agricole (67 ha en 1927). Là où fut le porche, on ne distingue plus à gauche que la porte piétonne perdue dans le lierre et les broussailles, la porte charretière ayant été démolie pour permettre le passage des tracteurs. En face de nous, au fond d'une vaste cour carrée ornée en son centre d'un massif de fleurs, se trouve le logis : c'est une bâtisse trapue, au rez-de-chaussée la porte de l'habitation a été modernisée, celle des communs devenue probablement porte de garage. Trois fenêtres éclairent le rez-de-chaussée, six à l'étage où se trouvent des chambres, enfin les trois lucarnes sur le toit montrent qu'un immense grenier occupe la surface totale du bâtiment. Les cheminées sont imposantes. Sur une carte postale du début du siècle, nous voyons un colombier formant une tour d'angle avec les bâtiments agricoles disposés sur les parties latérales de la cour et se terminant à l'avant par deux pavillons en forme de tour carrée.



Un pilier de l'entrée

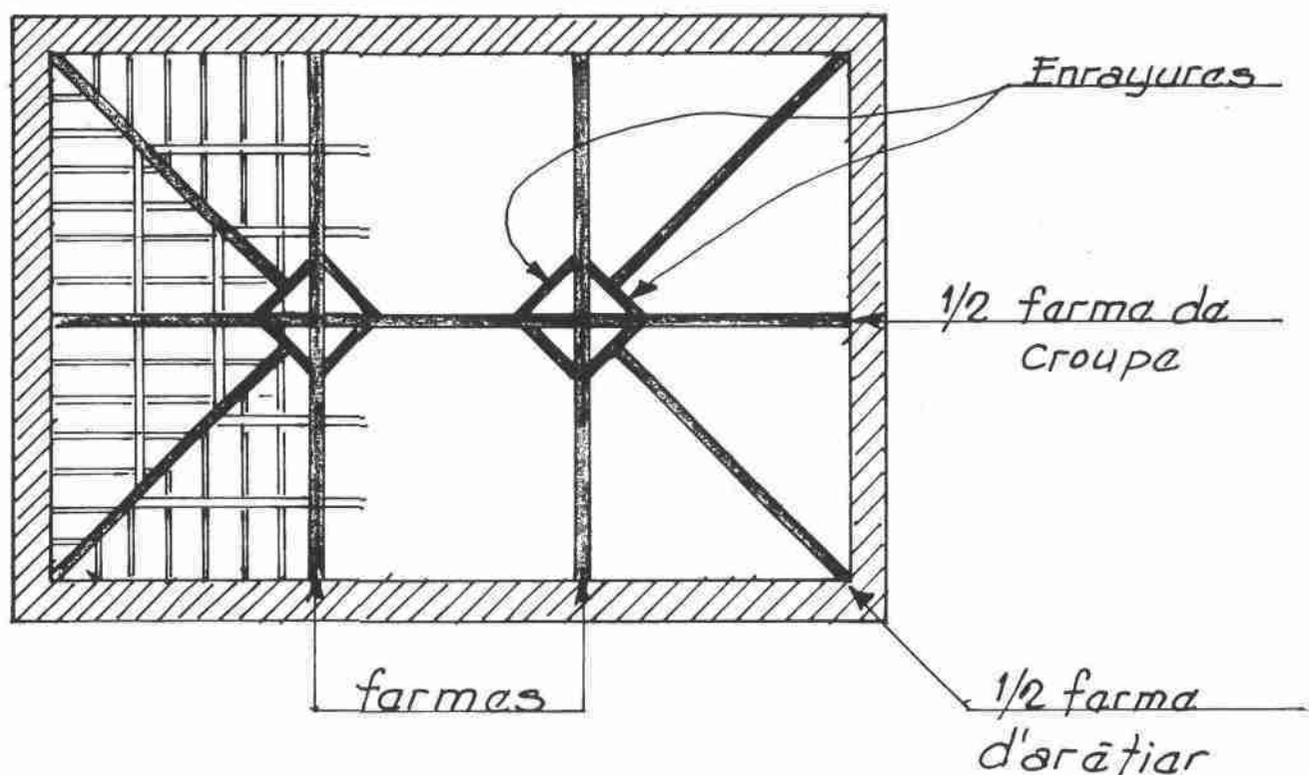
La Bauche Tiraud au début du siècle



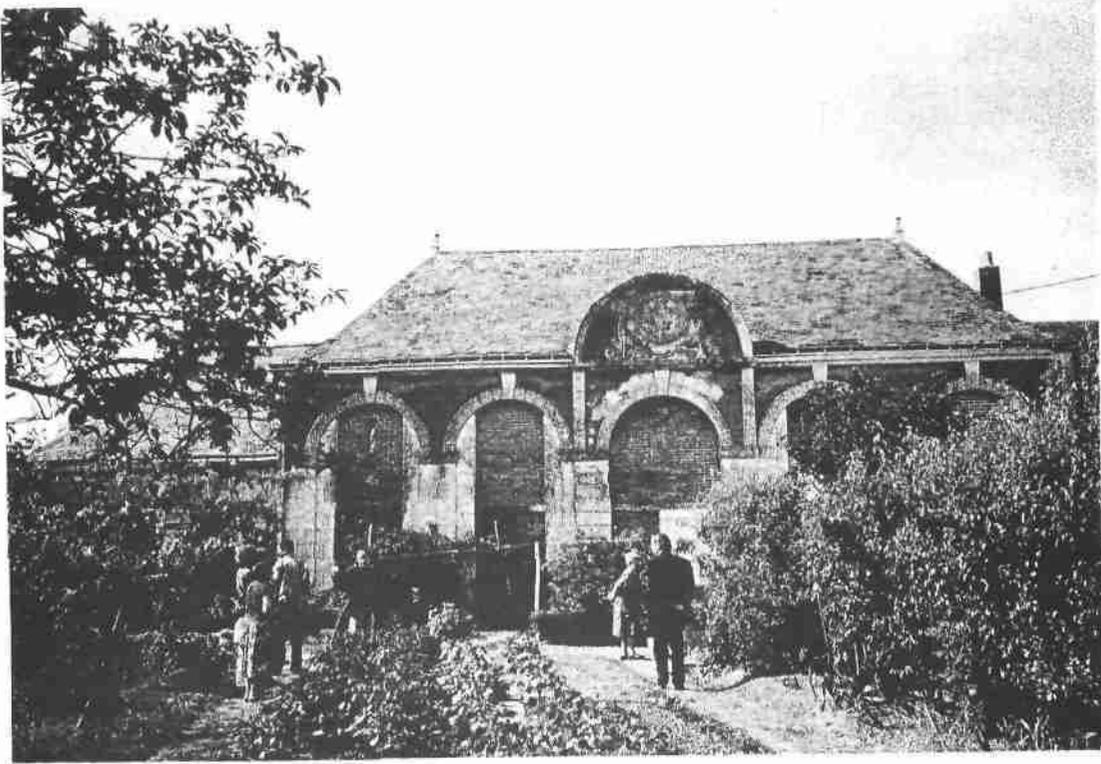


Un des pavillons et sa charpente

CHARPENTE VUE DE DESSOUS



La toiture des pavillons constituée de deux versants et de deux croupes est supportée par une charpente remarquable avec ses fermes, demi-fermes de croupes et d'arêtiers à entrants retroussés et enrayures recevant ces derniers, qui rappelle certains clochers.



L'orangerie

Un des bâtiments annexes, l'ancienne orangerie, a été transformé en habitation. C'est une construction rectangulaire en toit d'ardoises, à quatre pans. La façade en pierres enduites est percée de cinq grandes baies à encadrement de tuffeau dont le sommet est un arc roman. Les parties autrefois vitrées ont été remplacées, sauf sur une petite surface centrale, par un appareillage de briques. L'ouverture centrale est surmontée d'un fronton, lui aussi en pierres enduites, cernée de tuffeau qui reprend l'arrondi des fenêtres et dans lequel s'inscrit un blason.



Au centre les armes des Bruc, la rose est surmontée de la couronne de marquis et encadrée par les plis du manteau. Une date 1812 et des branches de lauriers complètent l'écusson que supportent de leurs museaux les deux lévriers de Bretagne.

Quel avenir pour la Bauche Thiraud ?

La Société des Amis de Rezé, soucieuse de la sauvegarde du patrimoine de la commune, est intervenue dès le printemps 1998 auprès de la ville de Rezé. Elle a obtenu le 19 juin une visite du site avec MM. Lameynardie et Plisson, architectes. Le 30 juin, notre Association faisait part de ses remarques dans un courrier à Monsieur le Député-Maire :

"Si l'architecture du bâtiment principal de la Bauche-Thiraud ne présente pas un intérêt particulier, il en va différemment des pavillons terminant chacune des ailes, particulièrement le pavillon ouest. En effet, celui-ci présente une charpente d'un intérêt exceptionnel et probablement peu remaniée depuis son origine au 16^e siècle. A signaler également l'orangerie datée de 1812 qui est de très bonne facture."

Une nouvelle visite a été organisée par la ville avec MM. Guiné et Retière, adjoints au maire,

le 17 septembre, visite à laquelle participaient pour notre Association MM. Kervarec et Vince. A l'issue de cette nouvelle rencontre sur le site, il semble que l'intérêt pour la charpente du pavillon ouest — l'orangerie étant d'ores et déjà préservée — est partagé par les élus municipaux. La proposition faite par les Amis de Rezé d'intégrer cette magnifique charpente dans le projet architectural du futur centre commercial pourrait même être retenue. Rezé garderait ainsi le seul témoignage existant actuellement du patrimoine du 16^e siècle dans la commune.

HÉLIETTE PROUST.

H. Proust en collaboration avec Yann Vince, Liliane et Claude Biron. Généalogie revue et corrigée par M. de Lambert.

Documents A.M. de Nantes, A.M. de Rezé. M. Thiéré.

Photos : H. Proust, S. Leray.

LA VIGNE DANS LA TOPONYMIE

La vigne est encore présente ici et là à Rezé en quelques parcelles parfois abandonnées. Elle est attestée dès le début de notre ère, encore modestement, ainsi que le prouvent les relevés de pollens effectués dans les restes de prairies alluvionnaires avoisinant Saint Lupien. Cette culture se développa tellement dans les Gaules que les grands producteurs d'Italie s'en inquiétèrent et obtinrent de l'empereur Domitien une ordonnance contraignant les Gaulois à arracher plus de la moitié de leurs vignes et à ne plus les planter.

Cet interdit date de 92 et ne fut levé par Probus qu'en l'an 276. La décadence romaine, les troubles consécutifs aux invasions "barbares" vinrent détruire une grande partie du vignoble qui s'était reconstitué. Cependant, il est encore bien attesté au 6^e siècle et Félix, évêque de Nantes, eut, à plusieurs reprises, des soucis avec les Bretons du pays de Vannes très amateurs de raisins et de vins et qui venaient faire des razzias jusqu'aux portes de Nantes.

En 579, selon Grégoire de Tours, ce fut le cas et *"les Bretons firent d'importants ravages aux alentours de la ville de Nantes et de celle de Rennes. Ils emportent un immense butin, dévastent les champs, dépouillent les vignes de leurs fruits et emmènent des prisonniers."* Ils recommencèrent leurs forfaits à plusieurs reprises.

Au Moyen Age, la vigne a envahi de larges surfaces au Pays nantais. Les aveux concernant Rezé montrent qu'au 15^e siècle, elle avait une place essentielle dans l'économie de la paroisse. Elle la conserva sous l'Ancien Régime et ne disparut vraiment qu'avec l'urbanisation.

La microtoponymie de Rezé est fortement marquée par cette présence séculaire. Le mot vigne apparaît 14 fois avec, par exemple, *Entre-les-deux-vignes*, la *Vigne Fumée*, la *Vigne Blanche*, *Rouge ou Noire*, la *Petite-Grande-Vigne*, la *Vigne Gaste* etc. Aujourd'hui, presque toutes les vignes sont "gastes", c'est-à-dire en friche.

Le mot "clos" est le plus fréquent avec 36 cas. Il indique que les vignes étaient fermées. Le microtoponyme le plus cocasse est le Clos Foiroux ainsi nommé parce que les cépages cultivés étaient efficaces contre la constipation. Le vieux cadastre indique le Cul Foireux. Le Clos Bonne Femme était anciennement le Clos Bonne Fame ce qui ne nous renseigne pas véritablement, fame désignant la réputation et la femme.

Le Clos Saudrin, au Port-au-Blé, était probablement le Clos suzerain, celui du seigneur.

Pour comprendre cette évolution, il faut rapporter à une terre de Vertou dite les Saudrainoches, autrefois les Suzeraines Osches (Ouche).

Le mot Treille apparaît trois fois à Rezé. Le mot quart, dans son rapport à la vigne, apparaît deux fois avec les Quarts et la Quarterie. Les vignes quartiers étaient ainsi nommées à cause de la part des fruits revenant au détenteur. Le lieu-dit Les Hirettes, aux confins sud de Rezé avec les Sorinières, est de formation plus complexe car le sens du mot correspondant est oublié. Dans son "Dictionnaire de l'ancien français", Godefroy cite deux chartes datées de 1511 et 1530 concernant la ville de Béthune où ce mot apparaît. Dans le premier cas, on lit : "*Pine de bois à trois herettes employée et servant à mettre les araignes du gamet*". Dans le second cas, on note : "*Bois de quesne soyé à une herette*".

Dans la première citation, le mot pine a valeur de pointe. Le mot araigne a valeur de réseau et désigne le sarment du cépage dit gamay. Il y a substitution de sens entre toile d'araignée et araignée. On comprend que le mot hérette désigne un pieu, un échalas. On lit alors : "*pointe de bois faite de trois pieux (reliés par le sommet) servant à tenir les sarments du gamay*". La seconde citation se comprend : "*bois de chêne scié (à la longueur) d'un échalas*".

Le mot Noël, Noël, dont le sens est oublié dans les parlers de l'Ouest et que les dictionnaires d'ancien français ignorent, apparaît fréquemment dans la toponymie de la région. Par chance, j'ai retrouvé deux actes du 18^e siècle où le mot est employé avec le sens probable de vigne. La première mention date de 1702 et concerne le village de la Chintière à Vertou. On lit : "*une jeune nouvelle de grosse plante avec la vigne de l'Escaubu*

contenant trente hommées de vigne ou environ." La seconde mention, quelques années plus tard, concerne le village de la Robinière en Rezé. On lit : "*Item, au Clos des Prierantes, une planche de jeune nouvelle*."

Je traduis la première citation par : "*une jeune vigne de gros plant ... etc.*" et la seconde par : "*... une planche de jeune vigne*."

Il est difficile de comprendre pourquoi on utilise ce mot. Au village du Planty en Vertou, on trouve une terre dite les Chalandas ce qui, en ancien français, signifie "les Noël". On a donc confirmation (le mot planty désigne un vignoble) que c'est bien le même mot utilisé par nous en rapport avec la naissance du Christ qui apparaît là. Il dérive du latin *natalis*, la naissance. Pourquoi a-t-on nommé les vignes des "naissances" ? En Anjou, la localité de Noëllet, dont la plus ancienne mention (Noëlet) date de 1036, serait donc "la petite vigne". Cet usage, comme on le voit, est de grande ancienneté. Le mot chalandas, chalandais est à rapprocher du verbe ancien de l'Ouest chaler qui signifie sortir la tête (d'où le mot chalut).

Nous sommes donc bien dans le même ordre d'idée.

Toujours au village du Planty, outre les Chalandas, on remarque les noms de lieux la Margottière et les Jacquettes. Le marcottage est à l'origine du premier nom. Dans le second, on reconnaît le mot jacquet qui, en Poitou, désigne encore une tache.

Ici, le rapport doit se faire avec un cépage dont les fruits ont une forte teneur en tanin.

Le mot *fief* qui a désigné un ensemble de vignes apparaît, à Rezé, dans le Fief-Robert, près Pont-Rousseau. A Bouguenais, le Fief Gandemer a donné le Fougant de Mer.

Le mot *moût* appartient à une famille de mots dont il est seul survivant. Autrefois, le moustage ou la moustoison désignait le temps des vendanges, la moustaille désignait le vin nouveau. Le mouston ou moûton devait désigner la récolte d'où les lieux-dits Gras-Moûton à Vertou et Saint-Fiacre (la riche récolte).

Cette richesse se retrouve dans les Vinus, au Bas-Landreau en Rezé. Vinfort à Vertou (La Grelrière) et Rouans rappelle le degré d'alcool. La Malvineuse (Monnières) souligne, au contraire, une faible productivité.

Le mot *planche* est encore aujourd'hui utilisé pour désigner une parcelle de terre en culture. Pour la vigne, il a même désigné une mesure. Mais il a encore désigné une passerelle sur un ruisseau, d'où les difficultés à interpréter les toponymes en rapport.

Le mot *orne* a désigné un rang de vigne et, par extension, une vigne. Je suppose qu'il est à l'origine du lieu-dit la Lourneau en Saint-Sébastien. Il y aurait eu un phénomène d'agglutination de l'Ourneau à Lourneau, puis la Lourneau. On reconnaît ce type constructif dans le Loroux, à l'origine l'Oroux.

Le mot *marre* désignait une houe souvent utilisée par les viticulteurs. Le marrier était le laboureur à la marre. La Marrière

ou Marière est un nom en rapport repéré à Nantes et Rezé (domaine de la Chalonnaire).

Le mot *béguine* a désigné une botte, un fagot, entre autres de sarments. En dérive Le Béguinage, enclave de la Jeune-Marrière à Rezé. Là, sans doute, on entassait les sarments de l'année.

Le mot *cellier* était peu utilisé dans le sens que nous lui connaissons, d'où son absence dans la toponymie du vignoble. Le Cellier, commune des bords de Loire, apparaît sous la forme latine *Celarium* en 1050. Le mot a pu désigner une demeure de petite importance.

Le mot *magasin*, au contraire, est utilisé couramment pour désigner le local où sont stockées les barriques d'où les toponymes en rapport à Gorges, Mouzillon, etc.

Le mot *cave* désigne, à l'origine, un creux, un fossé et les lieux-dits la Cave (Les Sorinières, Vertou) sont probablement sans rapport avec un cellier.

Contre toute attente, le mot *raisin* ne se rencontre pas. A la Chabossière en Couëron se trouve un lieu-dit le Raisiné mais il s'agit d'une adaptation d'un toponyme de très grande ancienneté.

En effet, on a pu identifier ce nom avec celui de *Griciniago* figurant dans un acte du cartulaire de Redon daté de l'an 849 et rédigé en latin. *Griciniac* est devenu *Raiciniac*, *Raisinié* puis le Raisiné. Rien à voir donc avec la vigne.

Comme quoi, en matière de toponymie, il faut toujours être prudent !

MICHEL KERVAREC.

Au prestige de l'entreprise devait s'ajouter le prestige personnel de Julien Marchais. Dans le droit fil de l'héritage paternel, Julien, resté célibataire, consacre beaucoup de temps à des activités politiques (1). Dès 1925, on le trouve candidat sur la liste municipale du Cartel des Gauches (2) opposée à la liste du maire, J.B. Vigier. Ce dernier compte parmi les candidats de sa propre liste qui sera élue, Etienne Marchais, le cousin. Deux traditions familiales se trouvent opposées au plan politique après avoir été concurrentes sur le plan professionnel : la tradition laïque et républicaine portée par la branche aînée, issue de Julien II et la tradition plus cléricale et conservatrice de la branche cadette issue de Jean.

En 1929 (3), Julien IV aura sa revanche sur Etienne. Cette fois, c'est la liste de gauche sur laquelle il est candidat derrière Charles Rivière qui est élue. Il est à égalité avec le nouveau maire : 977 voix chacun.

L'année suivante cette notoriété vaudra à Julien IV Marchais d'être le candidat des radicaux au siège laissé vacant par l'ancien maire J.B. Vigier (4) de conseiller d'arrondissement.

Il est élu. En 1935 réélu lors de l'élection municipale, Julien devient même le 1er adjoint du nouveau maire, Léon Taugeron.

Lors des élections législatives qui verront la victoire du Front Populaire au printemps 1936, il soutient la candidature d'André Morice, jeune candidat radical, lequel se retirera au second tour en faveur du candidat socialiste qui l'emportera. Ce sera le début d'une longue fidélité politique. Curiosité de l'histoire : le député sortant battu, maire de Saint-Sébastien, Armand Duez était né à Rezé deux jours après Julien Marchais, son adversaire politique local.

Ses ambitions politiques resteront modestes puisque lorsque ce dernier abandonnera le fauteuil de maire à la fin de 1936, c'est Jean Vignais et non Julien Marchais qui accédera au poste laissant même le rang de 1er adjoint pour celui de 4ème adjoint.

Fatigué par ses multiples activités, de l'entreprise à la mairie, Julien Marchais qui ne ménagea jamais ses efforts pour le bien public, meurt hémiplégique dans les premiers jours de l'année 1940 alors que la France, empêtrée dans la drôle de guerre, s'appête à vivre plusieurs années des plus sombres de son histoire.

De son côté, le cousin, Etienne Marchais — dont le frère Pierre, secrétaire de mairie décède en 1934 — consacre toute son énergie à faire vivre et développer, avec son fils Jean, sa propre entreprise de maçonnerie. En 1940, c'est à lui que sont confiés les travaux d'agrandissement de l'école des filles du bourg.

Mais le malheur devait frapper. Le 16 septembre 1943, Nantes est bombardée par l'aviation alliée. Les victimes civiles se comptent par dizaines.

Parmi elles, Jean Marchais — le fils d'Etienne — enseveli sous les décombres laissés par une bombe tombée avenue de la Loire, à deux pas de l'entreprise de son père.

La guerre terminée, c'est sa veuve qui reprendra un temps l'entreprise.

- *****
- (1) Sa devise était : *Nec Deus Nec Dominus Omni Consciencia* (Ni Dieu ni maître hors la conscience)
 - (2) Radicaux et socialistes
 - (3) C'est l'année du décès de Philomène, la veuve de Julien III Marchais
 - (4) Devenu la même année Conseiller Général



De son côté, survivant à son frère Julien IV, Jean Baptiste Marchais confie l'entreprise familiale à son fils Henri (né en 1913). L'entreprise a considérablement grandi. Si l'on excepte la période de la Loi Loucheur, elle atteint son plus haut niveau. Elle compte en permanence une trentaine d'ouvriers. Parmi eux certains travaillent avec la famille Marchais depuis très longtemps : ainsi Gabriel Boutin dont l'aïeul — on l'a vu — travaillait déjà comme maçon sous le Second Empire, mais également Joseph Rambaud, chef de chantier, entré en 1900 qui fut aussi sapeur pompier de Rezé (1), Alfred Lidureau entré en 1906 ou Joseph Lebeauvin, entré en 1921.

Certes le temps n'est plus aux constructions massives de maisons individuelles (familiales) et bientôt le béton s'élèvera dans le ciel rezéen, aussi l'entreprise ne retrouvera pas les heures fastes de l'avant-guerre même si elle connaîtra encore de longues années de relative prospérité.

Retraité, Jean Baptiste Marchais, plaçant ses pas dans ceux de son frère consacre à son tour son activité au bien public. En 1947, il entre au Conseil municipal, sur la liste radicale.

De 1949 à 1953, il sera même adjoint au maire de l'époque, Georges Bénézet en charge

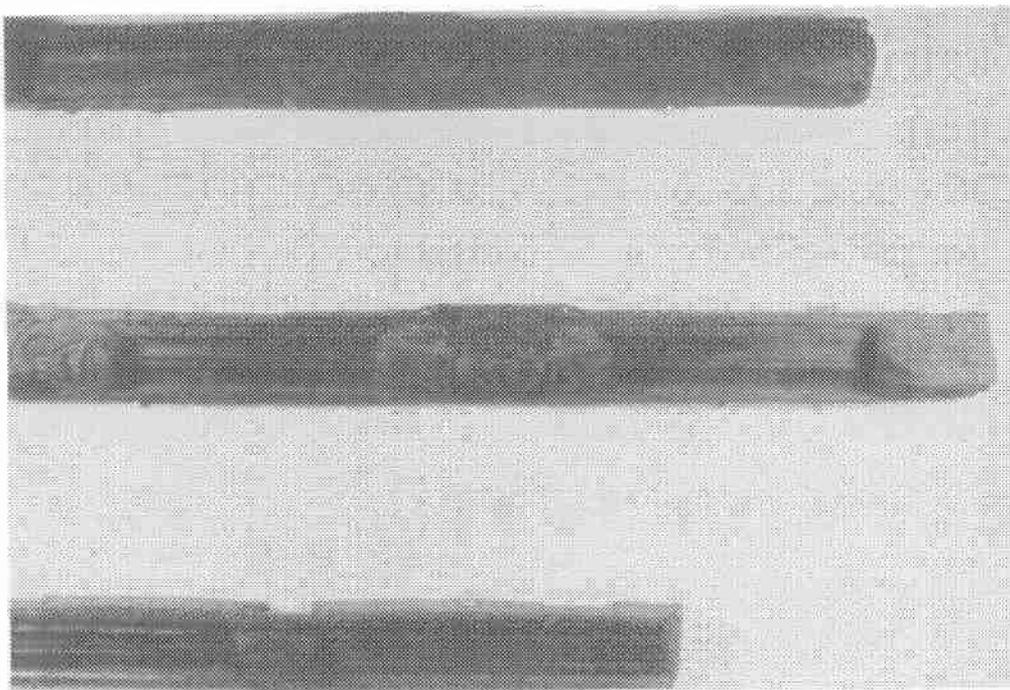
des travaux. Candidat à l'élection cantonale de 1951, il se proclame "propagandiste inlassable de l'amélioration de l'habitat urbain et rural, de la construction des habitations à loyer modéré". Il ne sera cependant pas élu. Vice-président du Crédit Immobilier de la Loire Inférieure et administrateur de "La Maison pour tous", il est fait officier d'académie. Republicain "ennemi du sectarisme et de toute démagogie", il rejoint lors de l'élection municipale de 1959 la liste laïque et d'union de la gauche conduite par Alexandre Plancher. A peine réélu au Conseil municipal, il décède en avril 1959.

Homme de conviction fidèle à ses amitiés politiques, J.B. Marchais était resté dans sa famille radicale socialiste où il côtoyait André Morice. Son fils Henri qui entrera à son tour dans la municipalité rezéenne (où il sera adjoint aux travaux de 1965 à 1971) restera fidèle à cette amitié. L'éclatement du vieux parti radical socialiste (2) l'amènera à suivre le maire de Nantes au Centre républicain.

(1) Décoré de la Légion d'Honneur, Joseph Rambaud verra aussi son fils travailler dans l'entreprise.

(2) Les années 70 verront apparaître le mouvement des radicaux de gauche, proche du P.S. tandis que les "Radicaux voloisiens" rejoindront l'UDF

EGLISE SAINT PIERRE DE REZÉ



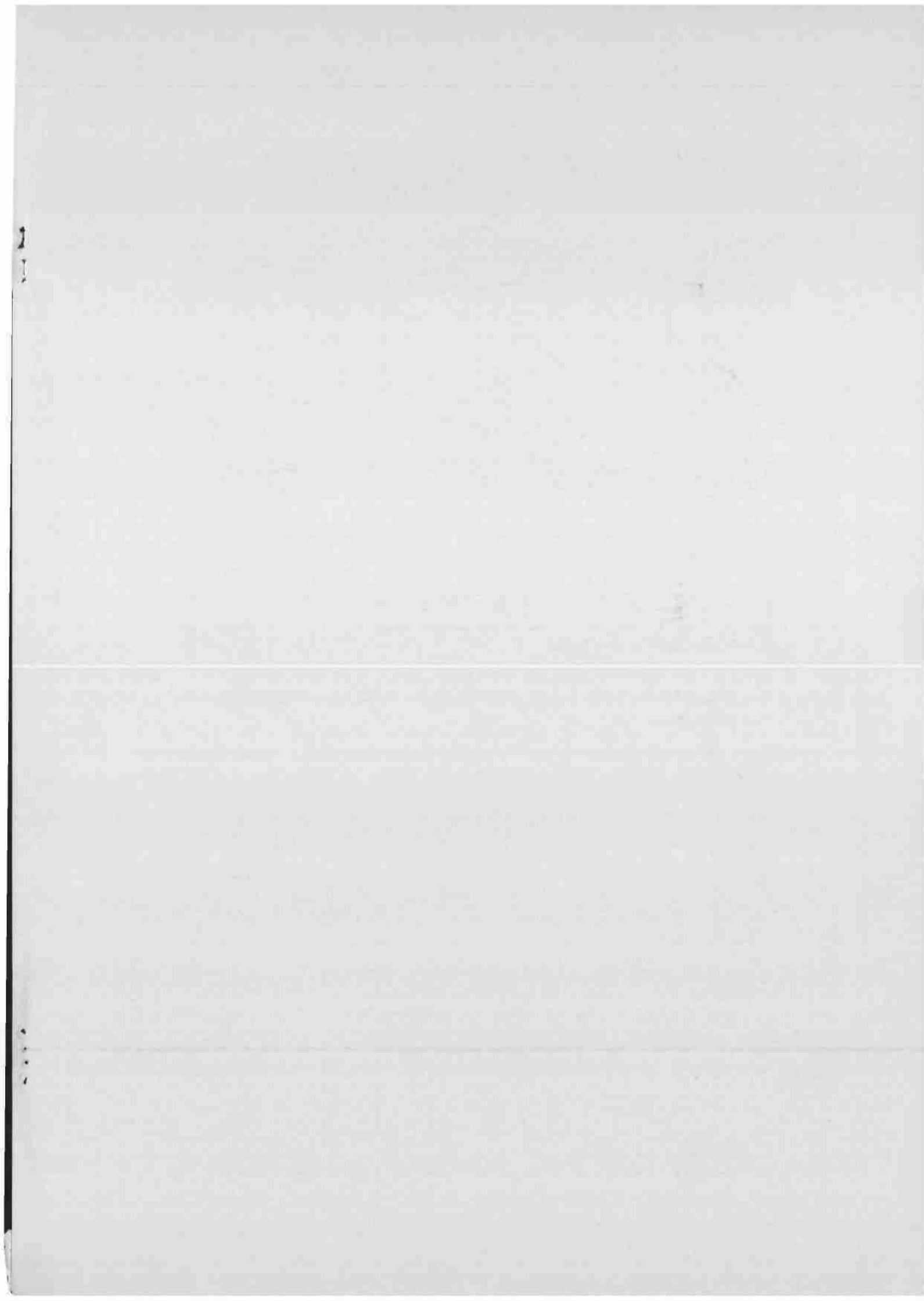
Suite à l'article de S. Briand dans le précédent numéro, voici une photo des sablières de l'ancienne église avec des figures sculptées dans la masse.

Sablère : grosse pièce de charpente posée horizontalement sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci.

Document : Musée Dobrée et S. Briand

Pour recevoir gratuitement les bulletins "*l'Ami de Rezé*", adhérez à l'Association des Amis de Rezé" — CCP 4323.74 F - Nantes.

Cotisations pour l'année 1998 : 50 F et 20 F pour les scolaires. Ces bulletins, ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés, sont en vente au siège de l'Association (Archives de Rezé — Hôtel Grignon Dumoulin — 44403 Rezé Cédex.)



6500, 1B

